

<p style="text-align: center;">Conseil National du débat sur la transition énergétique Groupe de travail n° 1 « Sobriété et efficacité énergétique »</p>
--

Compte rendu de la première réunion – 15 janvier 2013

Introduction

Thierry WAHL (Secrétaire Général du débat) et Bruno REBELLE (membre du Comité de pilotage du débat) rappellent les grandes lignes de l'organisation du débat et le rôle essentiel du Groupe de travail (GT) n°1 qui vise à explorer les potentiels de sobriété et d'efficacité pour évaluer les besoins énergétiques à moyen/long terme, préalable à la question de savoir comment couvrir ces besoins.

Une note introduisant le sujet et la problématique, et proposant une organisation est remise en séance aux participants. Le groupe de travail reste toutefois totalement libre de définir son périmètre de travail et son organisation.

La durée envisagée des débats des groupes de travail est de 6 à 8 semaines mais peut être légèrement modifiée, un retour du groupe de travail au Conseil National du Débat étant souhaitable vers mi voire fin mars. Il semble par ailleurs opportun au Secrétariat Général du débat de limiter le nombre de représentants par collège afin de garantir la dynamique des débats.

Un binôme du Secrétariat général du débat suivra les travaux de chaque groupe de travail. Pour le GT 1, il s'agira de Madame Anne LEMAIRE-DUJIN et Monsieur Yves MARGNAC. Madame Meike FINK et Monsieur Frédéric HUG se portent volontaires pour assurer respectivement les fonctions de Coordinatrice et Rapporteur du groupe : leurs candidatures sont acceptées à l'unanimité. Ils seront par ailleurs assistés par deux co-rapporteurs issus de l'administration : Yann MENAGER (DGEC) et Mathieu VERDURE (CGDD)

Contenu des échanges

Sur le périmètre du débat

Selon plusieurs participants, la question posée au débat devrait être précisée. Il conviendrait ainsi de mentionner explicitement le secteur du bâtiment ainsi que celui de l'agriculture.

Il est également proposé que les réflexions s'inscrivent à la fois dans le court / moyen terme (2020) et dans le long terme (2050), de manière notamment à pouvoir à la fois formuler des propositions qui pourraient être adoptées rapidement et des évolutions dans des secteurs, tels que les transports ou l'urbanisme, où les temps de changement sont plus longs.

Sur l'organisation des travaux du groupe

En préambule, plusieurs participants expriment des interrogations quant aux annonces faites par le gouvernement sur certaines questions relevant du débat et demandent que ces annonces, qui sont de nature à perturber le débat, soit limitées durant toute sa durée.

Plusieurs participants demandent à pouvoir disposer d'information sur l'articulation générale du débat, sur les interlocuteurs, notamment chez les experts et sur les modes de sollicitation de ces derniers. En particulier, l'articulation avec le GT4 (Coûts, bénéfices et financement de la Transition Énergétique) mériterait d'être précisée. De même, la question de l'articulation

avec d'autres instances de débats qui s'inscrivent dans le même calendrier est posée, telle que la Table ronde sur le Bâtiment, confiée par la Ministre de l'égalité des territoires et du logement à Philippe PELLETIER, président du Plan Bâtiment Durable, ou encore le comité pour la fiscalité écologique dont le gouvernement a confié la présidence à Christian DE PERTHUIS, professeur à l'université Paris-Dauphine.

Le Secrétariat Général du débat précise que plusieurs documents seront fournis aux participants au groupe de travail :

- La liste des membres du Conseil National du Débat
- L'organisation du Secrétariat Général du débat
- La composition du Comité de pilotage
- La composition du Groupe de Contact des Entreprises de l'énergie
- La composition du Comité de liaison du débat décentralisé
- La composition du Groupe d'experts

Les experts peuvent être sollicités pour participer au GT à la demande de la coordonnatrice ou des rapporteurs.

Les participants suggèrent qu'une synthèse des travaux existants soit demandée au groupe d'experts afin d'initier le débat sur un état des lieux partagé et un ensemble de scénarios d'évolution de la consommation énergétique par secteur, par usage ou encore par décile de revenus.

Le livrable attendu par le Conseil National du Débat est à définir.

Il est proposé de réaliser une revue des bonnes pratiques, des expériences réussies ou non, en France ou à l'étranger. La possibilité de réaliser des auditions est évoquée.

Les réunions du GT pourraient s'organiser autour d'une analyse sectorielle croisée avec des enjeux transversaux.

Les secteurs considérés pourraient être les suivants : Transport, Bâtiment (résidentiel et tertiaire), Industrie, Agriculture.

Parmi les sujets transversaux pourraient figurer le financement, la gouvernance, l'emploi, la précarité, l'aménagement du territoire, la capacité à proposer des solutions alternatives en cas d'introduction de mesures contraignantes. La question de l'intégration de l'alimentation est également posée.

Il est convenu de réunir le GT une fois par semaine, le mardi matin. L'envoi d'un ordre du jour en amont de chaque réunion est demandé par les participants afin qu'ils puissent élaborer des contributions à partager avec le groupe et envoyer le représentant le plus compétent sur le sujet. Des comptes-rendus synthétiques de séance sont également demandés.

Il est proposé de mettre en place un site style « intra-net » qui donnera accès aux participants du GT aux comptes-rendus des réunions et contributions envoyées par les membres du groupe.

Sur le concept de sobriété

Plusieurs participants expriment la difficulté et le risque à construire une réflexion sur la sobriété autour de la définition de besoins normatifs.

Il semble préférable de partir des objectifs et des engagements (internationaux, européens ou nationaux) pris par la France, notamment en matière d'efficacité énergétique, et d'identifier les gisements de sobriété dans les comportements actuels. Cette identification pourrait être réalisée au niveau individuel et collectif.

Au niveau individuel, certains changements de comportement peuvent être nécessaires : il s'agira alors d'identifier les freins (réglementaires, financiers, sociologiques, psychologiques, etc.) à ces changements. En complément de l'analyse des modes de vie au niveau individuel, une réflexion sur les modes d'organisation, des territoires, du travail, de la vie de la cité, de l'économie pourra être menée.

Le GT pourra apporter une contribution à la définition des objectifs de consommation énergétique que la France doit notifier à la Commission Européenne dans le cadre du Programme National de Réforme avant le 30 avril 2013 (application de l'article 3 de la directive 2012/27/UE relative à l'efficacité énergétique).

De nombreux échanges ont rappelé l'attention qu'il est nécessaire de porter aux situations de précarité dans un débat sur la sobriété énergétique. Certains ménages peuvent être à la fois, en raison d'un logement très énergivore, très consommateurs d'énergie et très vertueux dans le comportement. L'introduction de mesures qui viserait une plus grande sobriété ne peut être réalisée sans avoir l'assurance de pouvoir proposer des solutions alternatives aux ménages concernés : l'exemple de la mobilité individuelle est cité. L'existence de situations de précarité ne doit néanmoins pas interdire le débat sur la sobriété.

De manière générale, c'est la question de la capacité des acteurs - des ménages mais aussi des entreprises - à accompagner ou supporter cette transition énergétique qui est posée.

Autres éléments du débat

Les changements de comportements, sans doute nécessaires pour accompagner la transition énergétique, nécessiteront un accompagnement de la part des pouvoirs publics. Un effort de pédagogie et d'éducation de la population sur ces sujets, via différents leviers tels que la formation continue ou initiale, paraît indispensable.

Les aspects territoriaux de la transition énergétique ont également été évoqués. Une certaine régionalisation des problématiques et des besoins est observée, justifiant au-delà de leurs consommations propres (sur leur patrimoine notamment) le rôle majeur des collectivités locales sur le sujet. A cet égard, il pourrait être intéressant de verser au débat les principaux éléments issus des schémas régionaux climat-air-énergie déjà adoptés.

Les politiques climatiques font intégralement partie d'une véritable transition énergétique. Il est donc important de considérer également le secteur agricole qui ne représente qu'une faible partie des consommations énergétique françaises (2,5%) mais qui contribue considérablement aux émissions des GES (21%). La question de l'alimentation est par ailleurs un sujet structurant au niveau des dépenses des ménages et le transport des produits agricoles.

Conclusion

En conclusion, Madame FINK et Monsieur HUG formulent des propositions pour le déroulement de la suite du débat :

- un traitement du sujet par une entrée sectorielle croisée avec des sujets transversaux

- la formulation par les différents collèges de contributions écrites en amont de chaque réunion
- des discussions centrées sur des propositions concrètes
- la sollicitation du groupe d'experts pour disposer d'un dossier de fond pour initier le débat
- la définition du livrable à fournir au Conseil National du Débat